



MAIRIE DE BUSSY-ALBIEUX

10 Place de la Mairie - 42 260 BUSSY-ALBIEUX

Tél : 04 77 24 60 45

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE LA LOIRE

ARRONDISSEMENT DE MONTERISON

CANTON DE BOEN

**ARRETE DU MAIRE N° A 2025-06-02
REGLEMENTATION PROVISoire DE LA CIRCULATION**

Vu le Code de la Route notamment ses articles R1 et R4,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L2213-1 et 2213-2,

Vu la demande de la SARL THEVENET – 3 Rochefort – Saint Laurent Rochefort – 42130 SOLAURE EN FOREZ représentée par Monsieur THEVENET,

Considérant que pour réaliser la réfection d'un muret à hauteur du numéro 91 Place des Promenades, il y a lieu de réglementer la circulation,

ARRETE

Article 1^{er} : La SARL THEVENET est autorisée à effectuer les travaux désignés ci-dessus.

Article 2 : Ces travaux seront réalisés à compter du Mardi 17 Juin 2025 jusqu'au Mardi 1^{er} Juillet 2025.

Article 3 : : Pendant la durée des travaux, aucun stationnement ne sera autorisé dans l'emprise de la zone de chantier, excepté pour le ou les véhicules affectés à cette opération.

A ce titre, les places de stationnement situées devant le numéro 91 Place des Promenades seront réservées au stationnement du véhicule de chantier de la SARL THEVENET, jusqu'à la fin de leur intervention.

Article 4 : Cette réglementation sera matérialisée par une signalisation appropriée. Celle-ci sera mise en place, entretenue et à la charge du demandeur.

Article 5 : L'entreprise chargée des travaux sera entièrement responsable de tous les accidents qui pourraient être le fait de son chantier

Article 6: Le présent arrêté fera l'objet d'une publication et d'un affichage selon les règles en vigueur.

Article 7 : Tout recours contre le présent arrêté doit être formulé dans les deux mois à partir de la notification conformément aux dispositions des articles R.421-1 à R421-7 du code de justice Administrative auprès du Tribunal administrative de Lyon ou par la voie du « Télérecours citoyens » sur le site www.telerecours.fr

A Bussy-Albieux,
Le 12 Juin 2025

Le Maire
Serge DERORY



Affichage fait numériquement le..... 16 JUIN 2025